

Recherche et Coopération universitaire

Les partenariats noués dans le cadre des accords de 2014 avec le CIRAD et l'IRD continuent à porter leurs fruits. Conformément à la décision du Comité des OPL du 10 décembre 2020, le Secrétariat général propose le renouvellement de l'accord avec l'IRD, qui fait référence à des projets lancés comme ExpLOI et BRIO dans le domaine du développement durable, le concours de vidéos ePOP dans le domaine de la culture et le Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI) dans le domaine des données. Le Secrétariat général propose également un accord de partenariat avec l'Université de La Réunion, dont l'application concrète pourrait notamment concerner le projet de Master FETP du projet Santé (RSIE 3).

Plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien (PRÉRAD-OI) animée par le Cirad

L'accord-cadre signé en 2014 avec le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), la Région Réunion et la Préfecture de La Réunion a permis de mettre en place une plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien (PRÉRAD-OI).

Cet accord-cadre venant à son terme fin juin 2021, nous proposons son renouvellement afin de poursuivre les efforts de la plateforme et de ses partenaires sur des enjeux majeurs de sécurité alimentaire et sanitaire dans le sud-ouest de l'océan Indien.

En effet depuis sa création officielle, la PRÉRAD-OI accompagne des réseaux thématiques qui adressent des problématiques clés auxquelles s'efforce de faire face l'agriculture d'aujourd'hui et de demain compte tenu des changements climatiques observés et à venir (recherche de solutions pour les systèmes d'élevage face au changement climatique, gestion des risques sanitaires que subissent les végétaux et les animaux dans une logique "One Health", préservation de la biodiversité, conservation des ressources génétiques végétales et mise à disposition auprès des professionnels, et enfin, qualité des productions agroalimentaires et valorisation auprès des populations). Elle a, par ailleurs, pour vocation de faire émerger et d'accompagner la structuration de nouveaux réseaux thématiques sur d'autres sujets d'intérêt.

De plus, elle travaille depuis 2019 au développement d'un observatoire des agricultures de l'océan Indien, véritable outil d'aide à la prise de décision (OAD) des décideurs, basée sur l'action. Il permettra de construire une connaissance partagée et harmonisée (variables, indicateurs et typologies) de la diversité des systèmes agricoles dans le sud-ouest de l'océan Indien. Il permettra également d'analyser leurs fonctionnements, leurs performances, leurs dynamiques et leurs transformations différenciées dans le temps, à une échelle spatiale pertinente. Des actions de développement seront ainsi conduites sur la base d'éléments objectivés. Cet OAD proposera notamment des produits et des services différenciés bénéficiant aux acteurs du développement agricole et rural.

La création de cet observatoire a été rappelé et soutenu par le Comité des OPL de mars 2020.

De plus, la PRÉRAD-OI joue également un rôle important dans le cadre du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Food-Sec) cofinancé par l'Union européenne au titre du 11ème FED et mise en oeuvre en partenariat avec la COI, à travers notamment le projet "Food-Sec Semence" qui vient de démarrer et qui a pour objectif de professionnaliser dans chaque pays membres de la COI les filières de semences et de plants d'intérêts alimentaire et nutritionnel.

Coopération avec l'IRD

Le projet d'accord-cadre COI-IRD proposé en annexe fait suite à l'accord signé en 2014. Nous proposons aujourd'hui un renouvellement de cet accord-cadre afin de cibler plus précisément nos axes de coopération, qui seraient les suivants, sans exhaustivité :

- Le développement durable, notamment la préservation des écosystèmes marins et côtiers, à travers par exemple le projet EXPLOI (COI-AFD) ;
- La santé, notamment à travers les projets Météorologie et Hydrologie AFD-COI tels que BRIO dont l'objectif serait de montrer comment prendre en compte les effets du changement climatique sur les futures épidémies et maladies, avec leurs conséquences économiques ;
- La culture scientifique avec notamment un objectif de partenariat sur le projet e-POP (petites ondes participatives) de l'IRD et RFI pour les jeunes qui réalisent de courtes vidéos sur les conséquences des changements globaux de l'environnement ;
- Les instruments transversaux et longitudinaux de suivi, notamment les bases de données et observations avec le Grand observatoire de l'océan Indien -G2OI (Interreg) et les nouveaux instruments de l'observation spatiale.

Le Grand observatoire de l'océan Indien (G2OI)

Toujours découlant de la coopération avec l'IRD, le projet de Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI) a obtenu un financement d'INTERREG V, dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. Le G2OI, projet d'infrastructure régionale de données, est porté par l'IRD. Ce projet a fait l'objet de validations par les 31^{ème}, 32^{ème} et 33^{ème} Conseils des ministres. Un travail partenarial devra être fait pour la préservation et la mutualisation des données produites par les projets de la COI à travers le G2OI, sachant que seules les métadonnées alimenteront le G2OI. Les demandeurs sollicitant la transmission des données produites par les projets devront obtenir l'autorisation de la COI. L'accord de consortium avec l'IRD, l'Université de La Réunion, La Réunion des Musées régionaux, la CTOI, la *Seychelles Fishing Authority*, le Ministère de l'Environnement, des Energies et du Changement climatique des Seychelles, le *Department for continental Shelf, maritime zones administration and exploration, Prime Minister's Office* pour Rodrigues, le *Mauritius Oceanographic Institute* (MOI), l'Institut Halieutique et des Sciences marines de l'Université de Toliara (IHSM/NODC), la Direction générale de la Sécurité civile des Comores vous est proposé en annexe 2, pour la mise en œuvre du projet.

Océan Metiss 2

En matière de planification spatiale maritime, dans le cadre du projet « Océan Metiss » porté par la Région Réunion, la Préfecture de la Réunion et l'Université de La Réunion, la COI a animé avec l'Université de la Réunion le groupe de travail sur la biodiversité, les écosystèmes et les énergies. Ce premier projet est aujourd'hui terminé. Nous avons répondu en novembre 2020, avec les mêmes partenaires et l'Institut bleu, au second appel à projets lancé par l'EASME (*Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises*) sur le planning spatial maritime. Notons que cet appel à projets européen a inséré parmi les bénéficiaires potentiels les États ou organisations situés dans le voisinage des Régions ultrapériphériques (RUP) européennes, conformément à la demande du 33^{ème} Conseil des ministres de la COI (Décision 15 Recherche). Notre proposition n'a pas été retenue pour financement. Elle figure néanmoins sur la liste de réserve.

Coopération avec l'AUF

Conformément à l'accord-cadre de coopération signé entre la COI et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) le 28 octobre 2016, et aux objectifs du programme ENERGIES financé par l'Union européenne, a été signée le 8 juillet 2020 une convention avec l'AUF

pour la mise en œuvre du projet FESTII (Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie). Le projet FESTII a fait l'objet d'un accord de l'Union européenne le 2 août 2019, suite à la réponse à l'appel à projets lancé par Erasmus + en février 2019, réponse apportée par un consortium composé de la COI, de 5 établissements d'enseignement supérieur des Comores, de Madagascar, de Maurice et de 3 universités des Açores, des Canaries et de La Réunion, avec le soutien de l'AUF. Le projet a pour objectifs la formation de formateurs en énergies renouvelables, une étude de faisabilité d'une formation régionale en énergies renouvelables et efficacité énergétique et la mise en place d'un réseau d'enseignants-chercheurs au niveau de la région. La COI interviendra dans la partie Communication et Qualité du projet. FESTII se réorganise actuellement du fait de la pandémie en favorisant la formation en distanciel. FESTII pourrait être un modèle dans de nombreux domaines où la formation pourrait s'organiser sur le plan régional.

Partenariat avec l'Université de La Réunion

L'accord-cadre joint (Annexe 3) avec l'Université de La Réunion propose d'encourager les coopérations dans tous les domaines « qui pourraient contribuer à renforcer la compétitivité de nos îles, et notamment dans les domaines suivants, sans exhaustivité :

1. Le développement durable ;
2. Le changement climatique ;
3. Les énergies renouvelables ;
4. La sécurité alimentaire ;
5. La santé ;
6. Les sciences humaines ;
7. La culture ;

Et tout autre sujet d'intérêt commun pour les parties. »

Cet accord pourrait trouver l'une de ses premières applications dans la co-construction du Master FETP, étudié dans le cadre du projet RSIE 3.

Erasmus océan Indien

L'idée d'un « ERASMUS + océan Indien » évoqué par le président de la République française en octobre 2019 constitue une opportunité de coopération pour la COI : la formation des jeunes, le renforcement de la coopération et approfondissement du sentiment régional, le rayonnement de nos territoires, la mobilité au sein des États membres COI et au-delà. Cette initiative se trouve au carrefour de champs différents et inégalement explorés, notamment dans l'espace de la COI, où les États membres appellent à des appuis pour la formation générale et professionnelle de la jeunesse étudiante. Présentement des financements ont pu être obtenus par l'Université de La Réunion avec le soutien de la Région Réunion (20 000 Euros). L'AFD serait également prête à compléter ce financement. Cette initiative permettrait d'atteindre les objectifs suivants : assurer le démarrage d'un programme de mobilité, des échanges universitaires, des échanges de stagiaires, des accords universitaires, des échanges de chercheurs ou encore des formations continues.

Proposition de décision

Le Comité des OPL propose au Conseil des ministres de :

- a) confirmer le soutien au Secrétariat général dans ses efforts pour la réalisation d'actions concrètes en coopération universitaire et Recherche ;**
- b) inviter le Secrétariat général à renouveler l'accord-cadre de coopération scientifique régionale avec le CIRAD (qui s'appuie sur la plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'océan**

Indien (PRéRAD-OI)), la Préfecture de La Réunion, la Région Réunion et à soumettre, à cet effet, le projet d'accord pour examen préalable ;

- c) valider le projet d'accord cadre de partenariat avec l'IRD ;**
- d) valider l'accord de consortium pour la mise en œuvre du G2OI ;**
- e) valider le projet d'accord-cadre de coopération avec l'Université de La Réunion ;**
- f) encourager le Secrétariat général à élaborer et mettre en œuvre un projet régional de mobilité axé sur la formation universitaire et professionnelle entre les pays du grand océan Indien, suivant le modèle du programme ERASMUS.**

Rappel : Décision 13 du Comité des OPL du 10 décembre 2020

Le Comité des OPL :

- a) Confirme le soutien au Secrétariat général dans ses efforts pour une coopération accrue dans les domaines universitaire et de recherche, au niveau régional,*
- b) Invite le Secrétariat général à renouveler l'accord cadre de partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et à soumettre à cet effet le projet pour examen préalable,*
- c) Soutient le projet de coopération universitaire en matière d'énergies renouvelables de participation au prochain challenge Solar Decathlon Africa.*
- d) Soutient le Secrétariat général quant à l'initiative de participer au concours e-PoP porté par l'IRD et Radio France International (RFI Planète Radio)*

Rappel : Décision 15 -Recherche- du 33^{ème} Conseil des ministres des 12 et 13 septembre 2018

Le Conseil des ministres de la COI :

- a) Confirme son soutien au Secrétariat général dans ses efforts pour la mise en œuvre de la Plateforme Régionale en Recherche agronomique pour le développement (PRéRAD) en lien avec les projets PRESAN et 11^{ème} FED sur la sécurité alimentaire.*
- b) Demande au Secrétariat général de poursuivre le développement du projet de Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI).*
- c) Sollicite le Secrétariat général afin que des discussions soient menées avec la Commission européenne pour soutenir l'éligibilité des États membres de la COI, pays voisins de la Réunion, dans le cadre des appels à propositions de la Commission européenne issus des programmes horizontaux.*

Annexes :

- 1. Projet d'accord-cadre COI-IRD*
- 2. Projet d'accord de consortium dans le cadre du G2OI*
- 3. Projet d'accord-cadre avec l'Université de La Réunion*